



# ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES  
DE ROQUEBRUNE – CAP MARTIN, MENTON ET ENVIRONS

**B.P. 17 – 06501 MENTON CEDEX**

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

10/5/2023

## Lettre ouverte

### sur le Plan Climat Territorial

à

Messieurs Yves JUHEL, Président de la CARF (Maire de Menton)

et Albert FILIPPI, Vice-Pdt Plan Climat (Maire de Ste-Agnès)

Venant de lire le Diagnostic et le projet de Stratégie, **nous souhaitons exprimer notre déception au regard de la prise en compte des propositions et avis exprimés par la société civile depuis deux ans**, lorsque a démarré la préparation du Plan Climat Territorial. A ce stade d'avancement du projet et, au vu de l'urgence climatique, il nous paraît essentiel de revoir la méthode de travail et d'appeler à une réorientation du Plan.

Comme vous le savez, l'ASPONA a engagé, il y a plus de quatre ans maintenant, une réflexion pour définir avec le soutien de la DREAL PACA et du FDVA06 quelques lignes forces du futur Plan Climat Territorial. Nous vous avons présenté les résultats des travaux d'une centaine d'habitants de Menton, Roquebrune-Cap Martin et Beausoleil, sous forme de 5 Plans Climat-Air-Energie de Quartier, dès décembre 2019 pour M. Juhel et en 2021 pour M. Filippi.

En juin 2022, nous avons participé à la réunion de présentation du diagnostic, et suite à l'invitation qui avait été faite de relayer les informations reçues, nous avons organisé une petite consultation en deux temps : recueil des réactions au Forum des associations le 3 septembre et collecte de questionnaires remplis au cours du mois de septembre. Les résultats (avis sur le diagnostic, classement des priorités et propositions d'actions) vous ont été communiqués en décembre 2022.

Nous avons bien noté la mise à jour de quelques données statistiques et les restructurations apportées au Diagnostic (versions de juin 2022 et de mai 2023), mais le paragraphe dédié aux « partenaires du territoire » reste aussi flou (5 lignes en p.21) : Qui sont-ils et ont-ils été consultés ? Qu'en est-il de la population ? Quelles sont ses priorités et en quoi diffèrent-elles de celles des élus (leur ignorance à l'égard de la perte de biodiversité est préoccupante quand on pense aux 400 palmiers abattus à Menton depuis 10 ans à cause du charançon rouge ou à l'invasion des moustiques-tigres) ? Que pensent les organisations issues de la société civile – associations environnementales actives sur la CARF (ASPONA, REN, Trésor vert de Grima, etc.), associations de parents d'élèves, de personnes âgées, d'usagers des transports publics, des copropriétaires, ... ? Quelles sont leurs attentes et quels engagements sont-ils prêts à souscrire dans le cadre du futur Plan Climat ?

La Stratégie se montre trop conciliante au regard **des enjeux d'habitabilité de notre territoire** et trop faible pour garantir **l'acceptabilité sociale et l'efficacité des mesures** à prendre.

A titre d'illustration, nous reprenons les objectifs retenus par la CARF, alignés sur ceux de la Région, mais moins ambitieux que les engagements nationaux.

### Les objectifs retenus par la CARF

Secteurs	CARF				
	Emissions (en téqCO2)		Objectifs (en téqCO2)		
	2012	2018	2026	2030	2050
Branche énergie	402,41	477	342	330	101
Déchets	959,21	1 734	815	787	240
Industrie (hors énergie)	3 494,62	4 180	2 970	2 866	874
Résidentiel	62 883,61	48 863	34 586	28 298	15 721
Tertiaire	23 968,61	22 467	13 183	10 786	5 992
Autres Trspts	793,10	956	571	516	198

-ferroviaire					
Trspt routier	169 765,05	171 033	122 231	110 347	42 441
Agriculture	5 363,71	5 673	4 773	4 666	1 341
Total	267 630	255 382	179 472	158 594	66 907
Réduction visée par rapport à 2012			-33 %	-41 %	-75 %

La « marche » à franchir paraît atteignable pour les émissions du secteur résidentiel, devant passer d'environ 49 000 tonnes-équivalent-CO<sub>2</sub>-par-an à 28 000 tonnes d'ici 2030, via l'isolation des bâtiments et l'introduction de nouveaux équipements moins consommateurs.

Mais il n'en est pas de même pour **la réduction des émissions du transport routier** (171 000 à 110 000 tonnes en 2030 et 42 000 tonnes en 2050) très prioritaire puisqu'elle vise deux tiers de nos émissions, mais pour laquelle **les mesures envisagées paraissent nettement insuffisantes** (sensibilisation et encouragement au covoiturage, le télétravail, etc). C'est vers une rupture claire que nous devons nous diriger ! Au-delà de l'activité touristique fortement émettrice en GES (provenance des touristes et réduction des loisirs carbonés), le « changement de braquet » doit viser toutes les pratiques des résidents permanents, ne pas exclure des mesures de réduction/interdiction et une mobilisation politique accrue (local/régional/national) pour remédier à l'absence :

- de connexion satisfaisante en train avec le reste de la France, qui contraint à se déplacer en avion (par ex, pas de tgv direct vers Paris au départ de Menton, pas de ligne directe entre Nice et Toulouse ou Bordeaux, pas de ligne directe entre Nice et Lyon-Genève-Nancy) ;
- de solution intermodale avant 7h00 et après 20h entre San Remo/Monaco/Nice et Nice - Tende pour les déplacements du quotidien et domicile-travail ;
- de circuits de déplacements sûrs (piétonnier, cycliste, bus) pour les enfants, les PMR et les seniors en ville ou dans les villages.

Nous comptons sur votre implication afin de doter la CARF d'un Plan Climat à la mesure des enjeux et au bénéfice de la santé et de la qualité de vie de ses habitants.

Bien cordialement,

Le Conseil d'administration de l'ASPONA